

Plan d'action 2023-2025						
021-242100410-20250926-DM20250925_15-DE						
Accusé certifié exécutoire						
RÉCEPTION Réception par le préfet : 26/09/2025 Publication : 26/09/2025		DESCRIPTION	OBJECTIF	INDICATEURS	FINANCEMENT DEMANDE SUR L ENVELOPPE	AUTRE CO FINANCEMENTS
 Poste de coordinateur-animateur		Ingénierie et animation ; garant de l'action ; personne ressource	Coordonner, impulser, donner les priorités, les lignes directrices du projet	Atteinte des objectifs contenus dans la réponse à l'AMI	72 700,00 €	72 700,00 €
Poste de cheffe de service, pilotage de la CCA et partenariat		Animation de la CCA, participation aux instances partenariales de prévention des expulsions locatives	Coordonner les mesures mise en place ; participer à l'animation du partenariat autour du LDA en appui de la coordinatrice	Atteinte des objectifs contenus dans la réponse à l'AMI	10 500,00 €	10 500,00 €
Poste de captation des logements privés		Permettre la captation de logements dans le parc privé	disposer de logements autres que dans le parc public à proposer aux personnes en rue	60 logements captés en 2024	56 100,00 €	
Poste de Gestion Locative Adaptée		Gérer les logements captés d'une manière adaptée qui prenne en compte les parcours des publics et les questionnements des bailleurs privés	permettre une stabilité dans l'occupation des logements	60 logements gérés à 12 mois	60 400,00 €	
Poste de CESF		gestion de la commission d'attribution des logements + accompagnement de premier niveau	Gestion de la Commission d'attribution des logements Accompagnement à l'accès au logement Articulation avec les mesures d'accompagnement spécialisées	Stabilisation des situations locatives Travail partenarial entre l'AIS et les associations gérant des mesures d'accompagnement spécialisées dans le logement Organisation et animation de la commission d'attribution des logements Instructions des dossiers des candidats locataires	71 850,00 €	
Création d'un lieu de répit		Investissement d'une maison mise à disposition par la ville ou location d'un lieu pour permettre à des personnes dont le maintien dans le logement ou la structure d'hébergement est fragilisé par une vulnérabilité psychique et ou sociale de se maintenir dans leur parcours.	Eviter la dégradation des liens entre des locataires et des bailleurs. Eviter les mise à pied des structures d'hébergement. Désaturer l'hébergement d'urgence	Taux d'occupation, diminution des personnes orientées sur l'hébergement d'urgence suite à une mise à pied, diminution du nombre d'expulsions locatives suite à une dégradation des liens entre bailleurs et locataires	10 000,00 €	
Renforcement des diagnostics		Eviter les expulsions locatives en "allant vers" les ménages du parc privé en difficulté, faiblesse identifiée de la réponse sur ce territoire	Porter 80 diagnostics par an avant le commandement de quitter les lieux	Eviter une perte du logement pour les publics par une intervention sociale moins tardive	110 000,00 €	
Enquêtes sociales par visites à domicile		L'action repose sur plusieurs axes : le démarrage d'enquêtes sociales dans les services sociaux de droit commun du territoire (CCAS et services sociaux du conseil départemental) dès le stade du commandement de payer et le développement de pratiques dites d'Aller vers au sein des services sociaux de droit commun du territoire	Aller à la rencontre de ménages en procédure d'expulsions locatives ne répondant pas aux propositions d'aides du CCAS. . Environ 250 personnes rencontrées par an	Arrêt de la procédure d'expulsion, Diminution du nombre de situations d'expulsions locatives , de situation au stade de l'assignation, du nombre de diagnostics	120 000,00 €	
Accompagnement des professionnels par la formation		Mettre en place des formations sur l'aller vers, la place des publics, pair-aidance...	Accompagner les professionnels dans l'évolutions des pratiques induites	Nombre de participants	90 850,00 €	
Ateliers premier logement/ appartement pédagogique habitat et humanisme		Préparer les personnes à leur entrée dans un logement qu'elles auront à gérer	Empêcher des arrivées délicates dans le logement par méconnaissance du comment le gérer	Ateliers suivis par 70 personnes en 2023 Inscription durable dans le logement. Faiblesse des échecs	54 860,00 €	27 430,00 €

Observatoire et études	Mise en œuvre de l'outil Synchro.	Se doter d'une connaissance fine de la situation du non logement sur le territoire Associer les différents partenaires associatifs et institutionnels à la définition d'une stratégie territoriale de lutte contre le sans abris	Centralisation de 20 bases de données concernant le parcours des ménages sans domicile sur le territoire (sans abris, hébergés en structures, hébergés chez un tiers, ménages au stade de l'octroi) Effectivité des instances partenariales autour de l'analyse des données	70 000,00 €	
Evaluation annuelle	Procéder annuellement à l'évaluation de l'avancée de l'action 2024 : Réalisation qualitative du Pole ressource santé mentale et Habitat 2025 : réalisation d'une enquête qualitative auprès des travailleurs sociaux et bénéficiaires des mesures préconisées dans le cadre de la Commission de coordination des accompagnements	Disposer d'une compréhension de l'exécuté pour éclairer les orientations de l'exercice suivant	Capacité à vérifier les objectifs et à les faire évoluer si nécessaire	10 000,00 €	
Commission de coordination des accompagnements	Commission de coordination des accompagnements	Mettre en place une instance de coordination des accompagnements sur le territoire, porte d'entrée unique pour les 1eres demandes d'accompagnement spécialisé/ Assurer le fonctionnement de la commission (10 réunions / an)	Recrutement effectif du poste de secrétariat et fonctionnement de l'instance	87 900,00 €	
Pôle ressource Santé mentale et habitat	Le pôle ressource Santé mentale et habitat est un dispositif de soutien à la pratique professionnelle qui propose 3 types d'activité : 1. Ateliers de Sensibilisation 2.Appui technique aux professionnels : 3. Mesures de co évaluation :	Eviter les ruptures dans l'accompagnement Limiter la dégradation de situations complexes Favoriser la prise en compte de la santé mentale et de la personne dans l'accompagnement Diffuser des notins clés du rétablissement auprès des travailleurs sociaux du territoire Diffuser la pair aide sur le territoire	Nombre d'ateliers , de temps d'app. tech et de diag réalisé Type de bénéficiaires (bailleurs, associations, collectivités locales) des ateliers de sensibilisation, des appuis techniques et des co évaluations	240 590,00 €	
renforcement de l'équipe EMAS				27 000,00 €	
Développement d'un dispositif d'accès direct au logement pour les personnes en rue ou hébergées sur l'urgence.	La création d'un poste de travailleur social au sein de la SEDAP vient renforcer l'action du CAARUD et du dispositif TAPAJ, avec pour objectif d'accompagner les personnes dans leur recherche de logement et leur installation. Ce soutien additionnel permettra de proposer un accompagnement global, couvrant les volets santé, insertion professionnelle et sociale, destiné aux personnes sans abri confrontées à des problématiques d'addiction.	Développer un dispositif permettant l'accès direct au logement des personnes sans abri	• Nombre de personnes incluse dans le logement • Nombre de logements captés auprès des bailleurs sociaux • Taux de maintien dans le logement des locataires • Signature d'une convention avec les bailleurs sociaux du territoire pour la captation de logement.	35 000,00 €	
Budget de fonctionnement (communication)				10 900,00 €	

Renforcement du dispositif ACOR			Diminution de la liste d'attente	130 000,00 €	
Maison du Rétablissement				29 791,00 €	
Permanence socio juridique ADIL				5 900,00 €	
Reprise sur exercices antérieurs				568 920,00 €	
Total				1 304 341,00 €	110 630,00 €
Financement AMI obtenu sur l'enveloppe 2023 (année 1)		406 614,00 €			
Financement AMI obtenu sur l'enveloppe 2024 (année 2)		- €			
Financement AMI obtenu sur l'enveloppe 2025 (année 3)		328 807,00 €			
Financement AMI total sur les 3 enveloppes		735 421,00 €			